

# **Parlons Vélo ! Municipales 2020**

## **Questionnaire pour Poissy**

### **Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat**

#### **Action n°1 :**

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

#### **Action n°2 :**

Affecter Au moins 5% du budget municipal d'investissement à un budget participatif de projets (avec un thème transport et mobilité) pour impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre de vie.

#### **Action n°3 :**

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 5 fois par an.

*Un travail intéressant a été ébauché avec le CODES avec la participation à l'époque de MdB Seine Aval (association locale) . Dans cette continuité le comité aura pour mission d'être force de proposition sur les aménagements en cohérence avec le plan vélo. Le budget participatif permettra de disposer d'un levier pour accélérer la prise des décisions.*

### **Développer un réseau cyclable cohérent**

#### **Action n°4 :**

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération.

#### **Action n°5 :**

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines.

*Toutes les sorties de Poissy sont difficilement praticable à vélo. Des aménagements en collaboration avec la communauté urbaine doivent être aménagés rapidement pour assurer la sécurité des cyclistes.*

### **Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous**

#### **Action n°6 :**

Réaménager les avenues qui sont à 2×2 voies en 2×1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos.

#### **Action n°7 :**

Transformer en zone piétonne le centre-ville..

### **Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo**

#### **Action n°8 :**

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.